



REGLEMENT

CONCOURS CLAFOUTIS AUX FRUITS

SAMEDI 26 JUIN 2021

ARTICLE 1-ORGANISATION

La Commune du Luc organise un concours gratuit ayant pour but de confectionner un clafoutis aux fruits.

Le concours est ouvert à tous les cuisiniers amateurs.

La participation à ce concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

ARTICLE 2-SUJET DU CONCOURS

Les participants devront réaliser un clafoutis fait maison.

ARTICLE 3-DEROULEMENT

Les participants pourront déposer leurs clafoutis déjà cuits de 9h00 à 12h00 au four communal (rue des fours)

Un jury composé de 4 personnes décernera le prix du meilleur clafoutis.

La remise des prix s'effectuera vers 12h30.

ARTICLE 4-PROCEDURE ET MODALITES D'ATTRIBUTION DU GAIN MIS EN JEU

Les décisions du jury s'établiront principalement sur les critères suivants :

- Le goût
- Le visuel

ARTICLE 5-LE PRIX

1 er prix offert par la Commune : panier garni avec produits de la région.